

AFFAIRE N° 8

RECRUTEMENT d'un GARÇON de BUREAU pour la MAIRIE de la MONTAGNE  
et d'un CANTONNIER pour SAINT-FRANÇOIS.

- M. le MAIRE. -- J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation:
- 1°) Le recrutement d'un garçon de bureau pour la Mairie de la Montagne;
  - 2°) Le recrutement d'un cantonnier pour Saint-François.

Ils auront droit chacun à un salaire mensuel de CINQ MILLE QUARANTE FRANCS (5.040 F.). Je mets aux voix.

Adopté à la majorité.